

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 28 MARS 2018

COMPTE-RENDU

Le vingt-huit mars de l'an deux mille dix-huit, le Conseil municipal de la commune d'Aigues-Vives s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jacky REY, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt et un mars de l'an deux mille dix-huit.

PRESENTS (22) : M. Jacky REY, Mme Magali PRADEILLE, M. Bernard HUMBERT, Mme Myriam ANGEVIN, M. Guy BLANC, Mme Mireille AUDIBERT, M. Guy FABARON, M. Dominique CABOT, M. Louis BLANC, Mme Danielle LABATUT, Mme Evelyne CHURCHMAN, Mme Jeanine JORDANA, Mme Chantal GROSSI, Mme Josiane CARBONARO, M. Pascal MAILLARD, Mme Alexandra BRUGUIER, M. Jérémy SERRANO, Mme Françoise RAVIER, M. Jean-Pierre BORRAS, Mme Nathalie PERETTI, M. Michel-André DAVIN, M. Jack POTAVIN.

ABSENTE (1) : Mme Evelyne CHURCHMAN

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Danielle LABATUT

UNE MINUTE DE SILENCE EST OBSERVEE EN HOMMAGE AUX VICTIMES DES ATTENTATS DE L'AUDE.

LECTURE PAR MME FRANCOISE RAVIER D'UN COMMUNIQUE REDIGE PAR MME FRANÇOISE RAVIER ET M. JEAN-PIERRE BORRAS DE LA LISTE AIGUES-VIVES ENSEMBLE.

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 JANVIER 2018. Adoption à la majorité.

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : COMPTE DE GESTION 2017. Adoption à la majorité.

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF 2017. Adoption à la majorité.

BUDGET GENERAL : COMPTE DE GESTION 2017. Adoption à la majorité.

BUDGET GENERAL : COMPTE ADMINISTRATIF 2017. Adoption à la majorité.

BUDGET SPANC : COMPTE DE GESTION. Adoption à la majorité.

BUDGET SPANC : COMPTE ADMINISTRATIF. Adoption à la majorité.

TAXE D'HABITATION SUR LES LOGEMENTS VACANTS. Adoption à l'unanimité.

TRAVERSEE DU VILLAGE – TRANCHE 2 : DEMANDE DE PARTICIPATION DEPARTEMENTALE AU TITRE DU CONTRAT TERRITORIAL. Adoption à l'unanimité.

TRAVERSEE DU VILLAGE – TRANCHE 2 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AMENAGEMENT ET QUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS. Adoption à l'unanimité.

MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION. Adoption à l'unanimité.

DROIT DE PLACE « LES DIMANCHES D'AIGUES-VIVES ». Adoption à la majorité.

REGLEMENT DE LA SALLE MARIUS ECOLE. Adoption à l'unanimité.

ACQUISITION DE LA PARCELLE B 1314. Adoption à l'unanimité.

ACQUISITION DE LA PARCELLE B 665. Adoption à l'unanimité.

INCORPORATION DE LA VOIRIE DES LOTISSEMENTS « LA BOSCAVIE » ET « LES CHENES » DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL. Adoption à l'unanimité.

VIDEOPROTECTION. Pas de suite à ce dossier et retrait des délibérations de demandes de subvention. Adoption à la majorité.

TRAVAIL D'INTERET GENERAL. Adoption à l'unanimité.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT DE LA COMMUNE AUPRES DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU GARD. Désignation de Bernard HUMBERT à la majorité.

OBLIGATIONS LEGALES DE DEBROUSSAILLEMENT. Adoption à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : PRIME POLICE MUNICIPALE. Adoption à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE RENDANT COMPTE DES DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DELEGATIONS DU CONSEIL.

DEUX QUESTIONS DIVERSES DE LA LISTE AIGUES-VIVES ENSEMBLE SONT POSEES. M. le Maire y répond.

Fin de la séance à 19h15.

Le Maire,
Jacky REY.

Conformément à l'article L2121-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le compte-rendu du Conseil Municipal est affiché aux portes de la mairie sur les panneaux officiels prévus à cet effet sous huitaine.